

République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE-AUGES

Arrêté municipal n°2021_39

Objet:

***Arrêté de
circulation
alternée délivré
aux entreprises
EIFFAGE et
ZIGZAG / travaux
de sécurisation de
la traversée
d'agglomération***

Le Maire de MALLEFOUGASSE AUGES.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-2 et L2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu la demande formulée par mail le 20 juillet 2021 par l'entreprise EIFFAGE – ZAC du Prieuré BP 34 – 04350 MALIJAI représentée par Monsieur Gabin ANSELME qui doit réaliser les travaux de sécurisation de la traversée d'agglomération sur la RD 951 (cf plans) ;

Considérant ces travaux qui auront lieu du lundi 26 juillet 2021 au vendredi 30 juillet 2021 inclus et qui seront réalisés conjointement par les entreprises EIFFAGE (Malijai) et ZIGZAG (Manosque) ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Du lundi 26 juillet 2021 au vendredi 30 juillet 2021 inclus, la circulation des véhicules sera alternée en traversée de village sur la RD 951 (entre les deux panneaux d'agglomération) suivant le plan ci-annexé.

ARTICLE 2 :

Pendant cette période, la circulation sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores à cycle fixe, ou par signaux manuels, avec possibilité de rétrécissement ponctuel de la chaussée pour permettre le déroulement des travaux.

ARTICLE 3 :

Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera strictement interdit sur les abords de la RD 951 entre les deux panneaux d'agglomération.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Etienne

les Orgues est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite aux entreprises EIFFAGE Malijai et ZIGZAG
Manosque.

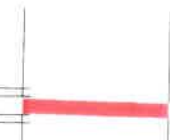
Fait à MALLEFOUGASSE, le 20 juillet 2021.

**Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA**



Mise en place
d'un axe coloré

20m 40m 20m



Bande colorée largeur de la chaussée
(10m de long) -> symbole 50

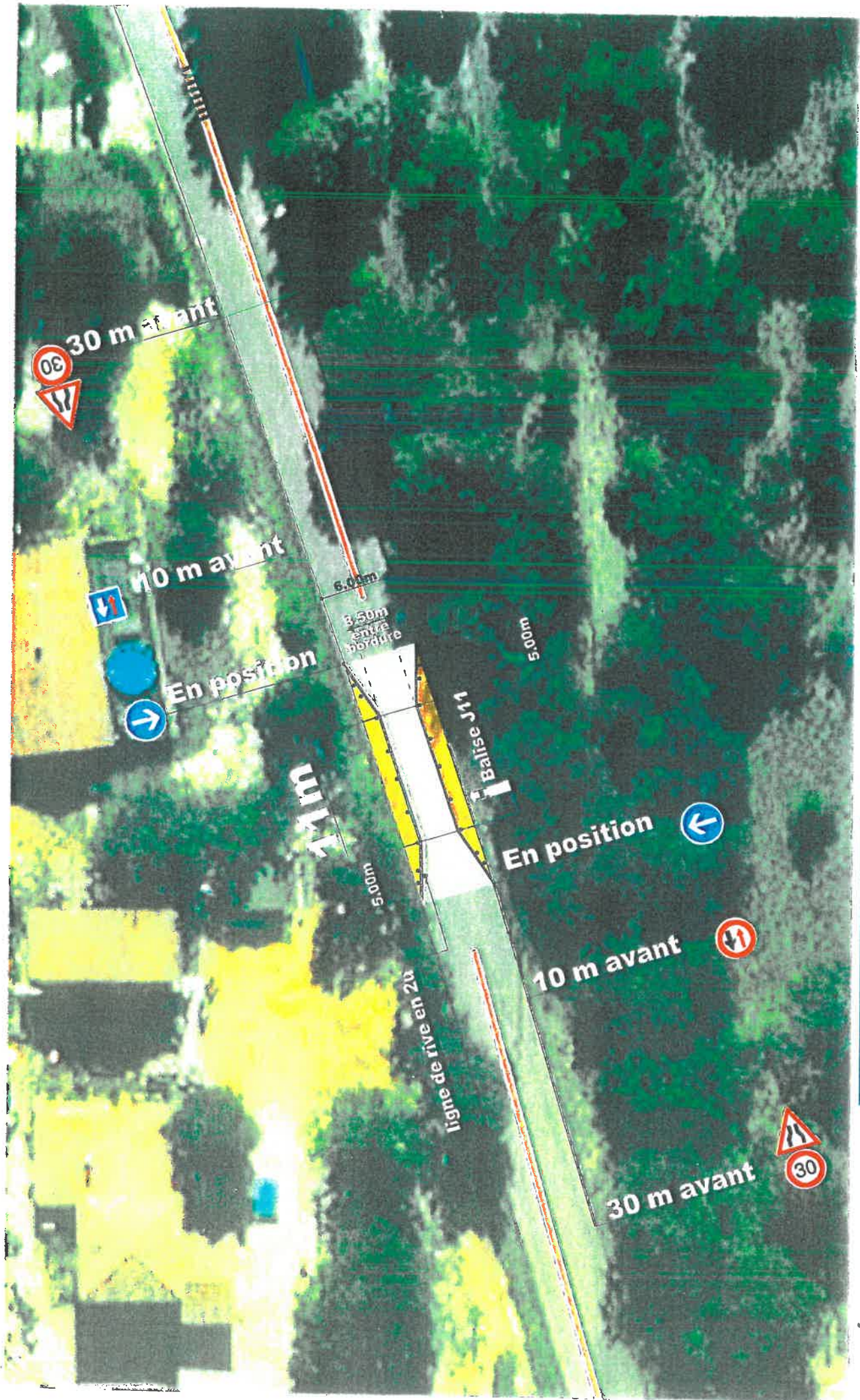
Bande colorée largeur de la
chaussée (10m de long)

Réalisation de 2 plateaux de 8m

Réalisation d'une écluse de 11m de long

Réalisation d'un aménagement
"marqueur d'entrée"





ZOOM SUR ECLUSE DE 11m
Aménagement sur Mallefougasse

Plan
n°3



ZOOM SUR LES 2 PLATEAUX

Aménagement sur Mallefougasse

Plan
n°4